

## TARIFS MUNICIPAUX EN VIGUEUR

### *PHOTOCOPIE & FAX*

Formats de photocopie	Associations dont le siège social est situé sur St Marcel-lès-Annonay	Public
<b>Format A4</b>	0,05 € la photocopie	0,15 € la photocopie
<b>Format A3</b>	0,10 € la photocopie	0,30 € la photocopie

**Une photocopie est égale à une page. Un recto-verso sera donc compté comme 2 photocopies.**

- Envoi ou réception de fax ..... 1,00 € / page

### *CIMETIERE ET SITE CINERAIRE*

#### **TAXES D'INHUMATION**

- Taxe d'inhumation d'un corps..... 50,00 €
- Taxe de superposition d'une urne cinéraire sur une concession ... 50,00 €
- Ouverture d'une concession pour dépôt ou retrait d'une urne..... 50,00 €

#### **CONCESSIONS FUNERAIRES**

- Concessions bâties pour une durée de 50 ans ..... 850,00 €
- Concessions non bâties pour une durée de 30 ans ..... 300,00 €

#### **ESPACE CINERAIRE : COLUMBARIUM & JARDIN DU SOUVENIR**

- Columbarium : 1 case pour une durée de 30 ans ..... 500,00 €
- Ouverture d'une case de columbarium (dépôt ou retrait d'une urne) 50,00 €
- Dispersion des cendres d'une urne au Jardin du Souvenir ..... 100,00 €

#### **CAVEAU PROVISOIRE (DEPOSITOIRE COMMUNAL)**

- Dépôt gratuit pendant une période de 3 mois.
- Renouvelable 1 fois (limité à 6 mois) ..... 3 €/ jour

### *MATERIELS*

- Banc ..... 2,00 € l'un
- Plateau individuel sur 2 tréteaux ..... 4,00 € l'un

### *BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « L'ILE AUX HISTOIRES »*

Inscription annuelle Individuelle/famille	Habitants de St Marcel-lès-Annonay	Extérieur
Livres	10,00 €	15,00 €
Livres + CD/DVD	15,00 €	20,00 €

- Les personnes âgées de moins de 18 ans bénéficient de la gratuité.

**CAUTIONS SALLE POLYVALENTE & BOULODROME**

Caution principale .....	<b>400,00 €</b>
Caution ménage.....	<b>150,00 €</b>

**SALLE POLYVALENTE****SALLE POLYVALENTE N° 1 + 2 + 3 + 4 :**

<b>Locataires</b>	<b>Tranches horaires</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Associations loi 1901 dont le siège social est situé sur la commune</b>	1 jour de 08 h 00 à 08 h 00 le lendemain <u>en fonction des cours hebdo.</u>	100,00 €
<b>Habitants de St Marcel-lès-Annonay</b>	Jour ouvré ou férié de 08 h 00 à 20 h 00 + la veille à partir de 08 h 00 <u>ou</u> le lendemain jusqu'à 20 h 00	200,00 €
	Du vendredi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	300,00 €
	Du samedi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	250,00 €

**SALLE POLYVALENTE N° 2 + 3 :**

<b>Locataires</b>	<b>Tranches horaires</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Associations loi 1901 dont le siège social est situé sur la commune ou Habitants de St Marcel-lès-Annonay</b>	Le samedi <u>ou</u> le dimanche <u>ou</u> le jour férié de 08 h 00 à 20 h 00	60,00 €
	Du samedi 08 h 00 au dimanche 08 h 00	100,00 €
	Du samedi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	160,00 €

Les horaires de location sont susceptibles d'être modifiés par la Commune afin de laisser le temps de réaliser les états des lieux d'une autre location.

**SALLE DU BOULODROME**

<b>Locataires</b>	<b>Tranches horaires</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Habitants de St Marcel-lès-Annonay</b>	Le samedi <u>ou</u> le dimanche <u>ou</u> le jour férié de 08 h 00 à 20 h 00	120,00 €
	Du samedi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	150,00 €
	Du vendredi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	220,00 €

Les horaires de location sont susceptibles d'être modifiés par la Commune afin de laisser le temps de réaliser les états des lieux d'une autre location.

**SALLE CULTURELLE**

Locataires	Tranches horaires	Tarifs
<b>Associations loi 1901 dont le siège social est situé sur la commune</b>	Du vendredi 08 h 00 au samedi 20 h 00	300,00 €
	Du vendredi 08 h 00 au lundi 08 h 00	450,00 €
	Du samedi 08 h 00 au lundi 08 h 00	300,00 €
	Jour ouvré ou férié + la veille à partir de 08 h 00 <u>ou le lendemain jusqu'à 20 h 00</u> <u>sauf samedi et dimanche</u>	300,00 €
<b>Habitants de St Marcel-lès-Annonay</b>	Du samedi 08 h 00 Au lundi 08 h 00	450,00 €
	Jour ouvré ou férié + la veille à partir de 08 h 00 <u>ou le lendemain jusqu'à 20 h 00</u> <u>sauf samedi et dimanche</u>	450,00 €
	Du vendredi 08 h 00 Au lundi 08 h 00	600,00 €
<b>Extérieurs à la Commune de St Marcel-lès-Annonay</b>	Du samedi 08 h 00 Au lundi 08 h 00	700,00 €
	Du vendredi 08 h 00 Au lundi 08 h 00	850,00 €
	Jour ouvré ou férié + la veille à partir de 08 h 00 <u>ou le lendemain jusqu'à 20 h 00</u> <u>sauf samedi et dimanche</u>	700,00€
<b>Tous types de locataires pour salon, séminaires ou expositions</b>	1 jour <u>sauf samedi et dimanche</u>	500,00 €

Caution principale..... **2 000,00 €**  
 Caution ménage..... **200,00 €**

## TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

### *CANTINE*

	Familles domiciliées à St Marcel-lès-Annonay	Familles extérieures
Repas enfant	<b>4,50 €</b>	<b>5,50 €</b>
Repas enfant majoré	<b>5,50 €</b>	<b>7,00 €</b>
Repas adulte	<b>7,00 €</b>	

### *GARDERIE PERISCOLAIRE*

Tranches horaires		Familles domiciliées à St Marcel-lès-Annonay	Familles extérieures
MATIN	de 07 h 00 à 08 h 20	<b>1,80 €</b>	<b>2,25 €</b>
MIDI	de 11 h 30 à 12 h 30	<b>1,20 €</b>	<b>1,50 €</b>
	de 12 h 30 à 13 h 20	<b>1,20 €</b>	<b>1,50 €</b>
SOIR	de 16 h 30 à 17 h 30	<b>1,20 €</b>	<b>1,50 €</b>
	de 16 h 30 à 18 h 30	<b>2,40 €</b>	<b>3,00 €</b>

Chaque heure commencée est due : lorsque les parents ne récupèrent pas leur(s) enfant(s) à l'heure précise de fin de tranche horaire, ceux-ci doivent s'acquitter du tarif de la tranche horaire suivant.

La garderie ne sera pas facturée pour les enfants se rendant au Centre de Loisirs de l'AFR de Boulieu-lès-Annonay, le mercredi après-midi, par la navette, si la dérogation est refusée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.